

Directeur de publication :
Jocelyne GROUSSET
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Education
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 86
Septembre
2014

édito

Quelle rentrée ! Quel avenir !

La rentrée est un moment particulier où chacun envisage le programme de l'année scolaire avec des changements et des projets. Les conflits internationaux, les indicateurs économiques inquiétants font que l'optimisme n'est pas toujours de mise.

La question de la santé des élèves reste une question à part pour le ministère de l'éducation nationale avec un statu quo qui persiste. Les circulaires se succèdent (REP+, RASED,...) avec au mieux une phrase sibylline sur les médecins de l'éducation nationale. Le chantier sur le groupe métier des personnels santé-sociaux est toujours en attente. Après avoir commencé à parler de la politique de santé à l'école, les travaux sur les missions spécifiques des médecins de l'éducation nationale devraient faire l'objet d'un calendrier.

Les médecins de l'éducation nationale ne peuvent pas porter seuls la multitude de tâches qui leurs sont confiées alors même que les effectifs des secteurs augmentent ; ils ne peuvent travailler dans un système scolaire qui aggrave les inégalités dont celle de la santé.

Tout ceci n'est pas une fatalité et le parcours santé à l'école est un véritable enjeu d'équité. Le SNMSU-UNSA Éducation porte des exigences et s'efforce de convaincre inlassablement. Il continue les démarches engagées sans faiblir dans la continuité, avec un bureau national renouvelé et avec l'appui de la fédération qui se mobilise pour la poursuite de la refondation de l'école.

Cadre, médecin expert en santé publique, le médecin de l'éducation nationale est en capacité de prendre des orientations : savoir dire non à des missions qui ne correspondent pas à des priorités, introduire des bonnes pratiques dans les démarches de santé des élèves, se positionner comme conseiller santé et non comme urgentiste à tout faire, prévenir plutôt que guérir ; chacun de sa place peut construire cette politique de santé des élèves. La lettre de responsabilité est l'occasion de pointer la faisabilité des missions sur un secteur, voire sur un département. Le certificat médical et la fiche d'accompagnement proposés par le SNMSU-UNSA Éducation sur les travaux réglementés sont l'occasion de rappeler l'importance des bonnes pratiques dans l'intérêt des jeunes.

Nous entrons dans la période des élections professionnelles dont les enjeux sont ceux de la représentativité aussi bien en CAPN que dans les différents comités ministériels. Comme précédemment, le bureau national se mobilisera pour vous rencontrer lors de réunions d'information syndicale. La mobilisation passe aussi par les urnes.

Bonne rentrée.

Jocelyne GROUSSET
16 septembre 2014

Sommaire

- 2 Dossier travaux réglementés
- 4 Certificat type
- 5 Corinne VAILLANT quitte le secrétariat général
- 6 La cigarette électronique
- 8 Mémento édition 2014
- 9 Éducation nationale et DPC
- 10 Vie syndicale
- 11 Bulletin d'adhésion 2014-2015